

« Préparation Sécurisée des Chimiothérapies Anticancéreuses »

Public :

Préparateurs en pharmacie exerçant en établissement de santé au sein d'une UPC et Pharmaciens

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

1 journée – 7 heures

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0759676109 ou par email : marco.drago@outlook.fr

Objectifs :

Renforcer la maîtrise des Bonnes Pratiques et des règles de sécurité en préparation des chimiothérapies anticancéreuses afin de sécuriser les pratiques, garantir la qualité des préparations et la sécurité des patients et des professionnels.

Moyens et modalités :

Présentiel

Moyens Techniques :

Ordinateur et tablette Graphique

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 16/06/2026

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à DM Formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Document actualisé le 16/06/2026

Contact mail uniquement
rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 93 7-11 rue Erik Satie 93000 Bobigny
01 43 93 86 86
info@place-handicap.fr

CAP EMPLOI

7 rue Gilbert Gatouillat
93600 - Aulnay-sous-Bois
Tel : 01 48 19 88 60

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH de Seine Saint Denis
15-17 Avenue de Verdun 93140 Bondy

Le Prix :

Devis sur demande

Contact :

Dr Marco DRAGO
marco.drago@outlook.fr
0759676109

Document actualisé le 16/06/2026

« Préparation Sécurisée des Chimiothérapies Anticancéreuses »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Unité de préparation des chimiothérapies

Durée : 7 heures

Objectif : À l'issue de ce module, le participant sera capable d'appliquer les bonnes pratiques de préparation des chimiothérapies anticancéreuses, en assurant la conformité des préparations, la sécurité des patients, la prévention des risques professionnels et la maîtrise des impacts environnementaux.

Chapitre 1 : Rappels sur la cancérogenèse et sur les principaux traitements anticancéreux

Chapitre 2 : Présentation des Bonnes pratiques de Préparation (locaux et équipements)

Chapitre 3 : Sensibilisation du personnel à l'exposition aux substances dangereuses pour la santé et l'environnement

Chapitre 4 : Formation au double contrôle lors de la préparation

Chapitre 5 : Présentation des différents dispositifs médicaux utilisés lors de la préparation (spike, aiguille, tubulure, poche...)

Chapitre 6 : simulation de Manipulation à blanc

Chapitre 7 : Questions et table ronde

Évaluation Module 1

Document actualisé le 16/06/2026

CV du formateur

MARCO DRAGO

13/12/1985
11 rue André Pux,
93160 Noisy-le-Grand
Tel : 0759676109
Email : marco.drago@outlook.fr
Permis A/B



PROFIL PROFESSIONNEL

Pharmacien hospitalier expérimenté avec plus de 10 ans d'expérience en oncologie, unités de préparation centralisée (UPC) et essais cliniques. Expertise reconnue dans la sécurisation du circuit du médicament, la validation pharmaceutique, la gestion d'équipes et le pilotage de projets transverses au sein de groupes hospitaliers. Formateur national en manipulation des anticancéreux.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

10/2025 – 08/03/2026

Pharmacien Essais Cliniques & Pharmacien UPC Oncologie – Institut Médico-Chirurgical Montsouris (Paris)

- Gestion pharmaceutique des essais cliniques (réception, stockage, dispensation, traçabilité)
- Conformité réglementaire (BPC)
- Validation pharmaceutique oncologique
- Activité UPC : sécurisation des préparations
- Collaboration investigateurs, ARC et équipes médicales.

06/2022-ce jour

Formateur CNEH, Formation Initiale et Continue

- Manipulation des anticancéreux
- Actualité thérapeutique
- Mise en place du parcours HDJ chimiothérapie orale

06/2022-ce jour

Formateur Europa Efficacité, Formation Initiale et Continue

- Manipulation des anticancéreux

04/2025 – aujourd'hui

Fondateur & Responsable pédagogique – DM Formation

- Création et structuration d'un organisme de formation professionnelle dédié au domaine de l'oncologie et de la pharmacie
- Conception et animation de formations spécialisées (anticancéreux, sécurité, pratiques professionnelles)
- Formation des professionnels de santé (pharmaciens, préparateurs, soignants)
- Garant de la qualité pédagogique et de la conformité réglementaire

Document actualisé le 16/06/2026

06/2024 – 24/03/2025

Pharmacien adjoint – Hôpital Privé Marne-la-Vallée

- Validation pharmaceutique informatisée
- Gestion du circuit du médicament et des dispositifs médicaux

11/2022 – 06/2024

Pharmacien Vivier France (Direction Pharmacie Siege) – Groupe RAMSAY Santé

- Appui stratégique aux pharmacies du groupe
- Projets nationaux qualité et sécurité

11/2017 – 11/2022

Pharmacien Responsable UPC – Hôpital Privé Armand Brillard

- Management d'une UPC mutualisée (Sous traitance pour 6 établissements)
- Validation des chimiothérapies (Chimio)
- Contrôle qualité et RCP oncologiques
- Contrôle Analytique QCPrep II

06/2017-11/2017

Pharmacien Adjoint PUI et UPC, Hôpital privé des Peupliers - Paris 13^{ème}

- Management d'une UPC mutualisée (Sous traitance pour 6 établissements)
- Validation des chimiothérapies (Chimio)
- Contrôle qualité et RCP oncologiques
- Contrôle Analytique QCPrep II

12/2015 – 06/2017

Pharmacien Gérant – Hôpital Privé de l'Est Parisien

- Pilotage global de la PUI
- Management et gestion budgétaire

1/2015-12/2015

Pharmacien adjoint, Hôpital Claude Gallien – Quincy-sous-Sénart

05/2015-11/2015

Pharmacien adjoint UPC mutualisée - Hôpital Privé Armand Brillard-(Nogent sur Marne)

07/2014-04/2015

Pharmacien adjoint UPC - Hôpital Privé du Val d'Yerres

(Groupe GIE Santé & Retraite) - Yerres

Pharmacien adjoint – PUI - Clinique du Docteur Boyer

(Groupe GIE Santé & Retraite) - Villeneuve-Saint-Georges

Document actualisé le 16/06/2026

Diplômes et formations:

10/2026

BPC ICH GOOD CLINICAL PRACTICE E6(R3) Essai Clinique

05/2017

Parcours management :

- ✓ Parcours Olympe
- ✓ «La négociation efficace »
- ✓ « Développer son leadership : 3 clés pour fédérer »

02/2016

Formation conduite d'autoclave.

02/2016

Formation conduite d'autoclave.

01/2015

Formation aux bonnes pratiques de manipulation des Anticancéreux en Unité de Reconstitution Centralisée.

- ✓ Hôpital Forcilles, Férolles-Attilly 77150 (France)

08/2014

Inscription à l'ordre professionnel des pharmaciens de France

Ordre professionnel des pharmaciens de France section H

06/2014

Diplôme d'étude en Langue Française (niveaux A2/B1)

02/2014

Opérateur Kinesio Taping K1/K2

Formation effectuée à Milan (Italie) dispensée par Kinesio Italia d'après les méthodes du Dr. Kenzo Kase.

01/2014

Inscription à l'ordre professionnel des pharmaciens d'Italie
Ordre professionnel des pharmaciens Catane (Italie)

12/2013

Diplôme d'état de Pharmacien (note 300/350)
Università degli studi di Catania – Faculté de Pharmacie, Catane (Italie)

Titres et travaux :

Thèse d'exercice : Action du Lycium barbarum sur modèles in vitro de cellules cancéreuses -
Università degli studi di Catania – Faculté de Pharmacie, Catane (Italie).

Compétences clés

Je possède une expérience approfondie dans la gestion des essais cliniques, l'oncologie et l'Unité de Préparation des Chimiothérapies (UPC). J'ai également acquis des compétences solides en management d'équipe, en pilotage de projets et en formation professionnelle.

Formation et diplômes

Je suis titulaire d'un Doctorat en Pharmacie, complété par une spécialisation en pharmacie industrielle obtenue à l'Université de Catane, ainsi que du Diplôme d'État de Pharmacien. J'ai également suivi un parcours orienté management, incluant des formations en leadership et en négociation.

Langues et outils informatiques

Je maîtrise plusieurs langues : l'italien (langue maternelle), le français (courant), l'anglais (courant) et possède des notions d'espagnol. Concernant les outils informatiques, j'ai une expérience sur les logiciels Hôpital Manager, CHIMIO, MEDIBOARD, MEDICAGEST, EGX, OPERA ainsi que sur le Pack Office.

CENTRES D'INTÉRÊT

Sport : moto, rugby, surf, ski, aviron
Loisirs : cuisine, photographie, voyage

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de DM Formation en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, DM Formation a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de DM Formation, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « DM Formation » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « DM Formation » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses

Document actualisé le 16/06/2026

obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « DM Formation », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « DM Formation ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « DM Formation » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « DM Formation » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « DM Formation », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « DM Formation » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « DM Formation » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « DM Formation » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « DM Formation ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

Document actualisé le 16/06/2026

Confidentialité et communication

« DM Formation », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « DM Formation » au Client. « DM Formation » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « DM Formation » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « DM Formation » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « DM Formation »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « DM Formation » ou par voie électronique à : « DM Formation ».

En particulier, « DM Formation » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « DM Formation » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.